

## Les vestiaires du foot vont être agrandis

Le conseil municipal s'est réuni le 5 octobre 2017 sous la présidence du maire, André Ferrand.

Vestiaires foot : Suite à la demande du club de foot, il est prévu un agrandissement des vestiaires pour y installer l'équipe féminine, rendre plus fonctionnels l'ensemble des locaux et créer un club house. L'agrandissement serait de 102,48 m<sup>2</sup> et le club house aurait une surface de 32,24 m<sup>2</sup>. Le conseil autorise le maire à déposer le permis de construire correspondant et à solliciter les plus importantes subventions possibles auprès de la Fédération française de football amateur et auprès du Conseil régional.

Assainissement : Suite au diagnostic effectué sur l'ensemble du réseau collectif, des travaux sont à effectuer en deux tranches : tranche ferme 2017 d'un montant de 108 092,42€ HT et tranche conditionnelle 2018 d'un montant de 39 548,97€ HT. Suite à l'appel d'offres, c'est l'entreprise DSN TPL qui a été retenue. A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Intercommunalité : Les statuts de la CCVA doivent être modifiés concernant la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui devient obligatoire à compter du 01/01/2018. Le conseil approuve cette modification ainsi que le dernier rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Espace des Truffoles : Le chantier se termine et le goudronnage aura lieu prochainement.

Vie scolaire : Les deux écoles doivent organiser une classe de découverte en 2017-2018. Il est accordé une subvention de 11€ par enfant et par nuitée.

Démission d'un conseiller : Par lettre envoyée au maire le 7 septembre 2017, Mme Laurence Prunaret a démissionné du conseil municipal ; elle est remerciée pour le travail effectué depuis plus de 9 ans.

Divers : La convention d'occupation d'un local à titre précaire est renouvelée pour un an avec la fleuriste, Mme Céline Faurite. Une motion des maires ruraux de France concernant l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité est approuvée par le conseil. Les bilans de l'été 2017 pour le club ados et le centre de loisirs semblent positifs. Denis Talancier devient le nouveau régisseur titulaire de la bibliothèque municipale. La Région a attribué une subvention de 8 966€ pour les travaux au terrain de boules effectués au printemps dernier.



